PROCÈS-VERBAL
DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
TENUE LE 17 NOVEMBRE 2020 À 19H
VIA LA PLATEFORME TEAMS

Sont présents :

Mmes	Julie Cantin-Blain, parent, an 1 Christina Tannier, parent an 1 Mélanie Burgoyne, parent, an 2 Sylvie Mador, parent, an 2 Mélanie Veillette, parent, an 2 Julie Brisebois, enseignante Cloé Fournier-Tétreault, enseignante Alexandra Vivier, enseignante Valérie Gingras, enseignante Brigitte Labrosse, professionnel (AVSEC) Chantal Côté, directrice adjointe Pauline Martin-Paquet, directrice
M.	Bruno Hauzaree, parent, an 1

Sont absents :

Mme	Mélanie Auger, soutien
MM.	Marc Gingras, parent, an 1 Étienne Roy, élève

1. **Mot de bienvenue (ouverture 19h04)**

   Mme Burgoyne agira à titre de présidence en l'absence de M. Gingras.

   Elle souhaite la bienvenue à tous.

2. **Lecture et adoption de l'ordre du jour**
   CÉ-2020-2021/13

   Il est proposé par Mme Brisebois et appuyé par Mme Mador ainsi que les membres du conseil d'établissement adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Ordre du jour

1. Mot de bienvenue;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Période de questions du public;
4. Lecture et adoption du procès-verbal du 13 octobre 2020;
5. Suivis au procès-verbal du 13 octobre 2020;
6. Calendrier scolaire 2020-2021;
7. Calendrier des communications;
8. Approbation des activités complémentaires et sorties éducatives;
9. Approbation des activités de financement;
10. Mot des élèves;
11. Mot du personnel;
12. Mot du délégué au comité de parents;
13. Mot de la direction;
14. Mot de la présidence;
15. Varia;
16. Levée de l'assemblée.

Adoptée à l'unanimité

3. Période de questions du public

Mme Lessard se questionne sur le fonctionnement du choix de l'uniforme de l'école et demande si on peut ajouter un item à la collection (veste avec fermeture éclair). Cette demande avait déjà était faite à Mme Martin et elle l'avait soumis à Enfin Sport Mode. Nous devrions recevoir une nouvelle offre pour l'année 2021-2022.

4. Lecture et adoption du procès-verbal du 13 octobre 2020
CÉ-2020-2021/14

Il est proposé par M. Hauzaree ainsi que les membres du conseil d'établissement d'adopter le procès-verbal à la suite de la correction suivante :

- Petites coquilles au point 10 : […] gère (30 minutes), une bulle classe […]

Adoptée à l'unanimité

5. Suivis au procès-verbal du 15 septembre 2020

Aucun suivi

6. Calendrier scolaire 2020-2021

Mme Martin mentionne que les nouvelles journées pédagogiques proposé par le Ministère de l'Éducation ont été ajouté le 4 décembre 2020, le 14 décembre 2021 (pédagogique bassin nord-ouest) et le 23 avril 2021.

7. Calendrier des communications

Mme Martin informe les membres que nous aurons 2 bulletins au lieu de 3, que le premier bulletin est prévu à la mi-janvier et le 2e à la fin juin. Toutes les compétences seront évaluées à chaque bulletin. Mme Martin ajoute que la première soirée parents/enseignants aura lieu le 19 novembre et que les parents de nos élèves plus à risque seront invités à une rencontre virtuelle. Une deuxième rencontre parents/enseignants est prévue en mars.

8. Activités complémentaires et sorties éducatives (approbation)

Aucune activité proposée

9. Activités de financement
CÉ-2020-2021/15

Mme Martin présente la demande d'activité de financement du groupe 950 sous la supervision de monsieur Gilbert. Les élèves ont préparé une offre pour les résidents à proximités de l'école pour ramasser les feuilles sur leur terrain. Une contribution volontaire est demandée à la discrétion du client. L'objectif de cette activité entrepreneuriale est de développer un esprit d'équipe au sein du groupe et de favoriser le développement du sentiment d'appartenance à leur nouvelle classe. L'argent amassé par cette activité de financement permettra de faire vivre des activités au sein du groupe. Cette activité est proposée par M. Hauzaree et appuyé par Mme Fournier-Tétreault.

Adoptée à l'unanimité

10. Mot des élèves

Deux questions de Gabrielle :
1- Est-ce que nous avons le droit de manger durant la première partie du dîner?
Réponse : Mme Martin lui répond que c'est la gestion de l'enseignant et elle rappelle que si les élèves mangent en classe, ils doivent demeurer assis et respecter le 2 mètres entre eux.

2- Pourquoi n'avons-nous pas le droit à nos téléphones durant la période du dîner où nous sommes supervisés en classe ?

Réponse : Madame Martin ajoute que dans le code de vie actuel, l'utilisation du cellulaire est permise qu'à la cafétéria et dans la région des casiers, c'est ce qui explique pourquoi ce n'est pas permis en classe présentement. Toutefois, Mme Côté discutera de ce point en rencontre niveau ainsi qu'au comité encadrement et l'équipe-école prendra prochainement position sur ce point. Un retour sera fait aux élèves à ce sujet.

11. Mot du personnel

En général, les enseignants remarquent un petit essoufflement autant chez les élèves que pour le personnel. Malgré tout, le personnel demeure créatif et partage de beaux projets, cherche des solutions pour passer à travers. Tout le monde se serre les coudes et tient bon. Les élèves sont fidèles au rendez-vous même si certains trouvent difficile de se supporter entre eux. Les quatrièmes périodes sont plus difficiles. Les pédagogiques sont bien reçues par le personnel et permettent au personnel de se préparer à un possible confinement en décembre et de suivre diverses formations. Et puisque les élèves ont maintenant accès à leur casier, tous doivent s'adapter pour les prochaines semaines. Tous ont bien hâte au congé des Fêtes. Mme Burgoyne remercie le personnel pour leur implication auprès des jeunes.

12. Mot du délégué au comité de parents

Mme Mador nous fait part des dossiers qui seront traités à la prochaine rencontre de décembre :

Calendrier 2021-2022 : Mme Mador demande au CÉ leurs suggestions/propositions concernant le congé de Noël 2021. Après discussion, Mme Mador proposera que le congé des fêtes débute le 22 décembre 2021 et que le 6 janvier 2022 soit la date de retour pour les élèves.

Critères d'inscriptions 2021-2022 : Mme Mador nous indique qu'il y a peu de changement sauf les dates.

Règles claires lors du redécoupage : Mme Mador explique que le document préparé par M. Daniel Bouthillette est très clair et logique.

13. Mot de la direction

Le dossier profil avance bien et nous serons en mesures d'envoyer les réponses le 27 novembre tel que prévu. Nous sommes déjà dans l'organisation scolaire de la prochaine année. La grille matière fera partie des points de discussion au prochain comité de participation des enseignants. Après révision budgétaire, Mme Martin affirme que l'école est en bonne posture. Nous sommes toujours en attente de démarrer les activités parascolaires. Mme Martin attribue une mention spéciale pour le travail exceptionnel des surveillants du midi et des éducatrices spécialisées qui à chaque jour répondent au

besoin des jeunes et cherchent à mettre un peu de vie durant le dîner. Une animation autour de la fête de l'Halloween a fait un grand bien à tous.

14. Mot de la présidence

Mme Burgoyne se demande comment se passent les cours hybrides pour les élèves de la 3e secondaire. Gabrielle nomme que de façon générale, les enseignants rendent les cours intéressants. Mme Boulianne a passé un questionnaire aux élèves du groupe 31 à savoir ce que serait à améliorer pour les cours en ligne. Ce fut très apprécié des élèves.

15. Varia

Aucun

16. Levée de l'assemblée
CÉ-2020-2021/16

L'ordre du jour étant épuisé, Mme Burgoyne propose la levée de la séance à 20 h 22

Pauline Martin Paquet Directrice	Mélanie Burgoyne Vice-présidente